Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503386-20260605-D030_2026-DE

COMMUNE DE TORCÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yannick Fouet, maire.

Etaient présents : M. Yannick Fouet, Mme Bernadette Reucheron, M. Emmanuel Heinry, M. Hubert Godeloup, Mme Séverine Renaux, M. Cristiano Fonseca, Mmes Estelle Ragaleux, Nelly Mauve, MM. Florian Girard, Julien Bétin, Bruno Travers, Yvonnick Trébon

Etaient absents : Mme Céline Le Dortz, ayant donné pouvoir à Mme Estelle Ragaleux, Mme Myriam Doudet ayant donné pouvoir à Mme Myriam Doudet, Mme Nathalie Lebreton ayant donné pouvoir à M. Yannick Fouet.

Date de convocation : 1er juin 2026

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 12
- absents : 00
- pouvoirs : 03

Mme Séverine Renaux a été nommée secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

030-2026	CONSEIL MUNICIPAL – REGLEMENT INTERIEUR

Vu l'article L. 2121-8 du CGTC

Madame Bernadette Reucheron, adjointe au maire, présente au conseil municipal le règlement intérieur.

Il est proposé au conseil municipal de le validé.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal adopte le règlement intérieur du conseil municipal.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré,

A Torcé, le 05 juin 2026
Le Maire,

MAIRIE de TORCÉ R.F. ILLE-ET-VILAINE

Yannick Fouet